

TERRES HUMIDES DE SALISBURY-EST

PRÉSERVER LA NATURE QUE NOUS AIMONS



Photo: Brian Stone

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Situées dans la région de la biosphère de Fundy, le long de la rivière Petitcodiac au Nouveau-Brunswick, certaines parties naturalisées de la station d'épuration de Salisbury sont désormais reconnues comme une « autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ) des terres humides de Salisbury-Est », soulignant ainsi la valeur écologique considérable que recèle un paysage urbain en activité. Le site comprend des terres humides de grande qualité qui abritent une grande variété d'espèces végétales, d'amphibiens et d'oiseaux, dont de nombreuses espèces en péril.

La reconnaissance en tant qu'AMCEZ célèbre une collaboration unique entre les opérations municipales et les efforts de conservation. Alors que le site continue de remplir sa fonction essentielle de gestion des eaux usées pour la ville, les terres humides et les habitats riverains sont désormais officiellement protégés pour leur biodiversité, leurs services écosystémiques et leur connectivité écologique au sein du bassin versant de la Petitcodiac.

Situées dans une zone régulièrement inondée le long de la rivière, ces terres humides constituent une zone tampon essentielle qui protège les infrastructures de traitement des eaux usées cruciales pour la communauté. Les terres humides et les zones riveraines agissent également comme des éponges naturelles, filtrant l'eau, atténuant le ruissellement et réduisant les impacts des crues extrêmes, tout en

abritant une faune très diversifiée. Ensemble, ces caractéristiques montrent comment les fonctions écologiques et municipales peuvent coexister avec succès.

Ce site démontre que des résultats significatifs en matière de conservation ne nécessitent pas forcément des espaces sauvages isolés ou non aménagés. Il montre au contraire comment les terrains municipaux, lorsqu'ils sont gérés de manière réfléchie, peuvent offrir des avantages écologiques substantiels parallèlement à leurs rôles opérationnels principaux. Le site des terres humides de Salisbury-Est est activement guidé par un plan de gestion de la biodiversité qui définit des mesures visant à surveiller, protéger et améliorer ces éléments naturels, garantissant ainsi des résultats de conservation à long terme.

Grâce à cette reconnaissance, le site vient s'ajouter à un réseau croissant de conservation à travers le Nouveau-Brunswick. Il illustre le potentiel de la gestion municipale pour contribuer aux objectifs provinciaux de conservation tout en renforçant la résilience climatique et les infrastructures communautaires. L'AMCEZ des terres humides de Salisbury-Est constitue un exemple novateur de la manière dont la nature et les services publics essentiels peuvent coexister au bénéfice tant des populations que de la faune.



COMMENT SAVONS-NOUS QUE LES TERRES HUMIDES DE SALISBURY-EST EST UNE AMCEZ?

La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites des terres humides de Salisbury-Est sont clairement délimitées et figurent sur les cartes régionales et municipales.

Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! La biodiversité est protégée par divers mécanismes, notamment la propriété et la gestion municipales, le zonage en tant que « conservation des espaces verts » et la désignation en tant que terre humide d'importance provinciale, qui, ensemble, limitent les activités incompatibles. Un accord de reconnaissance de la conservation officialise davantage l'engagement à préserver ces gains en matière de conservation.

Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! Le site bénéficie d'une gestion municipale rigoureuse, la conservation étant intégrée dans les plans locaux d'aménagement et de gestion. Une surveillance continue, associée au soutien de la communauté et à des mesures de protection bien établies, permet d'avoir confiance dans le maintien à long terme de sa biodiversité et de ses fonctions écologiques.

La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non - et c'est correct! L'objectif principal de ce site est la gestion et l'entretien des infrastructures municipales. Bien qu'une partie du site abrite des installations importantes pour les services municipaux, les terres humides, les forêts et les espaces naturels qui se trouvent sur le restant du site contribuent accessoirement à des habitats de qualité et à la résilience écologique. Cela apporte ainsi une valeur significative pour la biodiversité, même si la conservation n'est pas l'objectif principal du site.

Petit truc:

si la réponse avait été « oui » pour les terres humides de Salisbury-Est, celles-ci auraient probablement été évaluées en tant qu'aire protégée. Les deux types de zones sont importants et permettent tous deux de préserver la biodiversité.

La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Les terres humides intactes, la forêt Wabanaki (forêt acadienne) et les zones riveraines abritent une grande diversité d'espèces, notamment des espèces migratrices et des espèces en péril. Un plan de gestion de la biodiversité adapté au site guide également les mesures visant à conserver et à améliorer les valeurs écologiques du site.